

## Gestion collective des admissions acceptées

<p>Le directeur clique sur le lien « <b>Gestion collective</b> »/« <b>Enregistrement des nouvelles admissions</b> ».</p>	
<p>Il sélectionne l'année scolaire d'admission pour laquelle il doit se prononcer.</p> <p>Il choisit dans la rubrique « <b>Etat</b> », l'état « Inscrit » pour procéder à l'admission des élèves <b>inscrits par la mairie</b>.</p> <p><b>Remarque</b> : le choix de l'état « radié » sera vu dans le paragraphe « <b>RPI : Admission d'élèves radiés dans une autre école au cours de l'année scolaire précédente</b> ».</p>	

### Onglet 1 : Elèves

Le directeur coche les cases correspondant aux élèves qu'il souhaite admettre.

Admission > Gestion collective > Nouvelles admissions  
Année scolaire d'admission 2016-2017  
Liste des élèves radiés  
Élémentaire publique ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE - 18020 Bannay

ÉLÈVES SCOLARITÉ RÉCAPITULATIF

Tous	Nom	Prénom	Né(e) le	Sexe	Adresse	Niveau/Cycle année N	Niveau/Cycle année N+1
<input type="checkbox"/>	BA	Ma	10/08/2004	M	12 Bar	CM2	-
<input type="checkbox"/>	BE	Ala	21/07/2004	M	5 rti Bar	CM2	-
<input type="checkbox"/>	JU	Pei	28/11/2004	F	3 rti Bar	CM2	-
<input type="checkbox"/>	LA	Lol	24/11/2005	F	8 b Ger	CM2	-
<input type="checkbox"/>	MC	Shi	14/10/2005	F	33 182	CM2	-
<input type="checkbox"/>	MC	Yiv	27/05/2004	M	3 rti Des	CM2	-
<input type="checkbox"/>	MC	Lui	26/02/2009	M	20 i Bar	GS	GS
<input type="checkbox"/>	NC	Lai	28/08/2005	F	59 Fou	CM2	-
<input type="checkbox"/>	OU	Lib	04/04/2005	F	58 Bar	CM2	-
<input type="checkbox"/>	PIE	Soi	01/08/2011	M	29 Bar	M5	GS
<input type="checkbox"/>	PR DU	No	30/10/2008	M	42 Bar	CE1	CE2
<input type="checkbox"/>	RA	Jer	23/10/2005	F	29 Bar	CM2	-
<input type="checkbox"/>	SPI	Ch	04/02/2012	F	17 Bar	PS	-
<input type="checkbox"/>	VEI	Ale	17/04/2004	M	13 Bar	CM2	-
<input type="checkbox"/>	VO	Dy	09/07/2004	M	4 rti 182	CM2	-

Enregistrements 1 à 15 sur 15 trouvés(s)

➔ Suivant ✕ Annuler

### Onglet 2 : Scolarité

L'année scolaire précisée lors de la recherche est rappelée.

Le directeur choisit le niveau.

Il renseigne ensuite la date d'effet de l'admission.

Admission > Gestion collective > Nouvelles admissions  
Année scolaire d'admission 2017-2018  
Élèves inscrits

ÉLÈVES SCOLARITÉ RÉCAPITULATIF

Scolarité demandée pour l'année scolaire 2017-2018

CYCLE I  
 TOUTE PETITE SECTION  
 PETITE SECTION  
 MOYENNE SECTION  
 GRANDE SECTION

CYCLE II  
 COURS PRÉPARATOIRE  
 COURS ÉLÉMENTAIRE 1ÈRE ANNÉE  
 COURS ÉLÉMENTAIRE 2ÈME ANNÉE

CYCLE III  
 COURS MOYEN 1ÈRE ANNÉE  
 COURS MOYEN 2ÈME ANNÉE

Réponse \*

Admission acceptée Date d'effet:

Mise en admissibilité Date d'effet:

➔ Précédent ✓ Valider ✕ Annuler

La date d'effet de l'admission acceptée correspond à la **date du jour de la rentrée** de l'année scolaire N+1 pour une admission acceptée pour la nouvelle rentrée scolaire.

(La mise en admissibilité ne doit en aucun cas être choisie pour une admission acceptée.)

L'opération est **définitivement validée lorsque la pop-up demandant confirmation** qui s'affiche est validée en cliquant sur **OK**.